



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

21 mars 2014

Liaison régionale Brigue-Domodossola L'Italie débloque des fonds pour un financement commun

(IVS) - Le canton du Valais et les CFF se réjouissent qu'une solution de financement du trafic régional, sur le tronçon italien Iselle-Domodossola, ait été trouvée par Trenitalia et ses commanditaires de la Région Piémont. La qualité des déplacements quotidiens de quelques 800 frontaliers est ainsi assurée, entre Brigue et Domodossola. Depuis décembre 2013 et pour préserver les intérêts de la clientèle concernée active dans l'économie valaisanne, les CFF étaient les seuls à assumer la facture de l'exploitation sur le tronçon italien de la ligne et cela sans aucune garantie financière. Cette situation est désormais normalisée.

Depuis décembre 2013 et en l'absence de subventionnement italien, les CFF ont pris temporairement le risque financier de maintenir une liaison de bout en bout entre Brigue et Domodossola. Cette situation exceptionnelle devait prendre fin le 7 avril prochain avec, pour conséquence probable, une desserte régionale partielle de la ligne transfrontalière.

Ce scénario, compliquant la vie de quelque 800 frontaliers, actifs dans l'économie valaisanne, a pu être évité grâce à des négociations menées intensivement de part et d'autre de la frontière, autant par les autorités commanditaires du trafic régional, italiennes et suisses (canton du Valais et Office fédéral des transports (OFT) que par les opérateurs CFF et Trenitalia.

Le canton du Valais et les CFF se réjouissent de cette issue, profitable à l'économie autant du côté italien que suisse. Ils vont continuer à déployer tous leurs efforts pour que cette solution, qui couvre les besoins d'exploitation Brigue-Domodossola en 2014 seulement, se transforme en une solution durable de financement, dans les années à venir.

Le chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, Jacques Melly, conclut en ces termes : *« Le canton du Valais tient à saluer le travail mené par l'ensemble des partenaires et tout particulièrement celui des CFF. Il convient néanmoins de ne pas perdre de vue que la solution transitoire ne porte que jusqu'en décembre 2014 et qu'il s'agira, d'ici là, d'œuvrer d'arrache-pied pour trouver une solution pérenne. »*

Personnes de contact

Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du DTEE – 027 606 33 00

François Gatabin, responsable régional CFF – 051 220 43 43